

Ensemble en Terre de Camargue

Le magazine de la Communauté de communes

Aigues-Mortes

Le Grau du Roi

Saint-Laurent d'Aigouze

N°34

Octobre 2020



UNE NOUVELLE ÉQUIPE
pour conduire l'intercommunalité



Communauté de communes
Terre de CAMARGUE
www.terredecamargue.fr

Infos Pratiques

Siège de la Communauté de communes

Terre de Camargue

13 rue du Port, 30220 Aigues-Mortes,
04 66 73 91 20

accueil@terredecamargue.fr

Lundi : 9h-12h / 13h30-17h30

Mardi au Jeudi : 8h-12h / 13h30-17h30

Vendredi : 8h-12h

RESTAURATION SCOLAIRE

• Aigues-Mortes :

Ch. Gros, 04 66 53 83 13

H. Séverin, 04 66 88 45 83

• Le Grau du Roi :

Repausset et Deleuze, 04 66 51 11 92

Tabarly, 06 72 99 31 64

• St-Laurent d'Aigouze :

C. Dusfourd, 06 79 77 36 27

• Cuisine centrale :

cuisine.centrale@terredecamargue.fr

MÉDIATHÈQUES INTERCOMMUNALES

• André Chamson, Aigues-Mortes :

Rue N. Lasserre, 04 66 53 68 16

Mardi et jeudi : 14h-18h

Mercredi : 9h-18h

Vendredi : 9h-12h / 14h-19h

Samedi : 9h-12h30 / 14h-17h30

• Le Grau du Roi :

Palais des Sports et de la Culture, 04 66 53 04 63

Mardi et jeudi : 14h-18h

Mercredi : 9h-12h / 14h-18h

Vendredi : 9h-12h / 14h-19h

Samedi : 9h-12h30

• Liliane Granier, St-Laurent d'Aigouze :

rue Folco de Baroncelli, 04 66 53 90 51

Mardi : 14h-18h

Mercredi : 9h-12h / 14h-18h

Vendredi : 9h-12h / 14h-19h

Samedi : 9h-12h30

PISCINE AQUA-CAMARGUE

Avenue de Dossenheim, Le Grau du Roi

04 66 35 74 89. Horaires sur

www.terredecamargue.fr

TOURISME

Office de tourisme Terre de Camargue

Bd Gambetta à Saint-Laurent d'Aigouze

04 66 77 22 31, tourisme@terredecamargue.fr

SERVICE EMPLOI

13 rue du Port, Aigues-Mortes, 04 66 53 61 38

emploi@terredecamargue.fr

Lundi : 9h-12h / 13h30-17h30

Mardi au Jeudi : 8h-12h / 13h30-17h30

Vendredi : 8h-12h

DÉCHETS

Service Environnement

(collecte des déchets, commande de bacs...)

0 800 004 227

Service & appel
gratuits

Collecte des encombrants

Uniquement sur rendez-vous auprès du Service
environnement : numéro gratuit ci-dessus.

Déchèteries

• Déchèterie du Bosquet

Aigues-Mortes, 06 82 39 15 14

Lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-17h30,

samedi : 8h30-12h

• Déchèterie de l'Espiguette

Le Grau du Roi, 06 89 32 08 46

Lundi au samedi : 8h30-12h / 14h-17h30

• Déchèterie des Charretiers

Saint-Laurent d'Aigouze, 06 89 32 08 42

Lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h30,

Samedi : 8h30-12h

• Point propre Port de pêche

Le Grau du Roi, 06 80 87 25 40

Lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h, Sam. : 10h-12h

• Point propre Port-Camargue

Le Grau du Roi, 06 88 35 00 57

Du mardi au vendredi : 8h-12h / 14h-17h

Samedi : 8h-12h (horaires d'hiver)

• Plateforme de compostage

L'Espiguette, Le Grau du Roi

Lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-17h30

EAU, ASSAINISSEMENT

Service clientèle

09 77 40 84 08 (appel non surtaxé)

www.toutsurmoneau.fr

Urgence eau/assainissement

09 77 40 11 39 (appel non surtaxé)

www.terredecamargue.fr

toute l'actu, des services pratiques,

l'agenda des événements...

Sommaire

4 L'Actu en bref

6 Dossier

► Une nouvelle équipe pour conduire
l'intercommunalité

- La démocratie intercommunale
- L'équipe du Conseil Communautaire
- Terre de Camargue : des missions au cœur du quotidien des habitants
- Les moyens d'actions :
 - une équipe pluridisciplinaire
 - un budget de 37,6 millions d'euros

12 Économie

► Terre de Camargue se mobilise pour
les entreprises de son territoire



13 Restauration collective

► Tour d'horizon de la cuisine
centrale

14 Environnement

► Le compostage : effet de mode
ou vraie (très) bonne idée pour
l'environnement ?



15 Culture

► Bienvenue à la médiathèque
André Chamson !

16 Agenda

► Les temps forts de l'automne

Édito



La solidarité et la coopération sont les fondements même de l'intercommunalité. C'est en confortant ces fondements que je souhaite conduire, pour les 6 années à venir, la Communauté de communes Terre de Camargue, honoré de la confiance que m'ont accordée les élus du Conseil communautaire.

Comme je le disais lors du Conseil d'investiture en juillet dernier, ici on ne vient pas chercher le pouvoir, on cherche à pouvoir faire ensemble. Je souhaite mettre en place une gouvernance partagée car c'est ensemble, plus nombreux et plus forts, que nous faisons territoire. C'est en additionnant nos forces, tendus vers un même objectif, que nous pourrions ensemble relever les défis à venir sur le plan culturel, social, économique et environnemental.

Pour cela, il est essentiel de se doter d'un projet de territoire, véritable feuille de route pour les années à venir. Dans un monde en perpétuelle évolution, nous devons anticiper, fixer un cap, une vision claire, affirmée et partagée pour l'avenir de notre territoire et de ses habitants. Ce projet doit être le fruit d'un travail collectif associant élus et forces vives locales. Il devra se traduire par un plan d'actions concret, pragmatique et réaliste pour répondre efficacement aux besoins exprimés.

Pour mettre en œuvre ce projet, je sais pouvoir compter sur l'équipe du personnel communautaire dont je salue l'implication au quotidien pour assurer avec compétence les missions de l'intercommunalité.

Ce mandat démarre dans le contexte très difficile de la crise sanitaire de la Covid-19. Cette crise frappe de plein fouet les acteurs économiques de notre territoire : professionnels du tourisme, commerçants, artisans, éleveurs... La Communauté de communes est à leurs côtés et se mobilise pour soutenir l'activité économique et l'emploi local en proposant conseils et accompagnement, aides financières dans le cadre des fonds régionaux, report ou baisse de charges...

Dans ce contexte morose, nous avons cependant inauguré, le 4 septembre dernier, la médiathèque intercommunale André Chamson à Aigues-Mortes. Il n'est jamais anodin d'inaugurer un lieu de culture dédié à la connaissance et à sa transmission, un lieu d'échanges, de rencontres, d'ouverture à l'autre, d'ouverture au monde... C'est un formidable signe d'optimisme ! ●

Dr Robert CRAUSTE
Président de la Communauté
de communes Terre de Camargue



- Directeur de la publication : Robert Crauste
- Directeur adjoint de la publication : Pierre Mauméjean
- Rédaction : Laurence Monet-Pitot, Magali Morin
- Photos : Service communication, Dominique Demouy, Adobe Stock
- Mise en page : Bonne Impression
- Impression : LPJ Hippocampe
- Tirage : 13 500 exemplaires
- Dépôt légal : octobre 2020,
- ISSN : 1967-7073



Pour recevoir le magazine
*Ensemble en Terre
de Camargue* au format
numérique, abonnez-vous
gratuitement auprès
du service communication :
04 66 73 91 23,
communication@terredecamargue.fr



Travaux d'assainissement au Grau du Roi

Pour améliorer le service de collecte des eaux usées, la Communauté de communes réalise des travaux sur le réseau d'assainissement situé Quai du 19 mars 1962 et rue du Progrès au Grau du Roi.

Ces travaux consistent à renouveler intégralement les canalisations afin de résoudre les dysfonctionnements qui génèrent régulièrement des interventions techniques, coûteuses, et impactantes pour les riverains. Les travaux, d'un montant de 810 000 € HT, ont démarré la semaine du 5 octobre pour une durée de 20 semaines.

Par mesure de sécurité et pour faciliter l'avancée du chantier, le stationnement sera interdit pendant la durée des travaux, la circulation sera alternée sur certains tronçons et des déviations seront ponctuellement mises en place.

Ce chantier est réalisé dans le cadre du Schéma directeur des eaux usées qui programme 13 millions d'euros d'investissement d'ici 2030 pour rénover le réseau d'eaux usées, protéger l'environnement et favoriser le développement des communes.



Information sur le chantier sur www.terredecamargue.fr et notre page facebook.

Contact : Service hydraulique, 04 66 73 91 33.



Inauguration de la médiathèque André Chamson

La médiathèque intercommunale André Chamson a été inaugurée vendredi 4 septembre à Aigues-Mortes par le Dr. Robert Crauste, Président de la Communauté de communes, les élus du Conseil communautaire et les partenaires du projet : Didier Lauga, Préfet du Gard, Jean Denat, Conseiller régional, et Maryse Giannacini, Conseillère départementale. La cérémonie s'est déroulée en présence de l'écrivaine Catherine Velle, petite-fille d'André

Chamson. Cet équipement de 1000 m², conçu par l'architecte montpelliérain Emmanuel Nebout (en coopération avec deux architectes aigues-mortais, Ludovic Fontaine et Guillaume Houny), est un véritable lieu de vie, ouvert tous, dédié à la culture, à l'apprentissage et aux loisirs (lire en page 15). Le montant total de l'opération est de 3,67 M€ TTC, financé à plus de 60 % par les partenaires (État-DRAC, Région Occitanie, Département du Gard).



Aqua Camargue : du nouveau pour cette rentrée

La rentrée est souvent l'occasion de bonnes résolutions. Alors pourquoi ne pas se (re)mettre au sport ? Depuis septembre, la piscine Aqua-Camargue a ouvert un nouveau créneau d'aquagym le dimanche

matin. Découvrez le planning des activités (aquagym, aquabike, aquatraining, école de natation, aquaphobie...) sur le site www.terredecamargue.fr ou en contactant la piscine : 04 66 35 74 89.



Des « Stop pub » aux couleurs du territoire

Version « flamant rose » ou version « taureau », des autocollants Stop pub sont à la disposition des habitants. En le plaçant sur votre boîte aux lettres, vous participez à la réduction des déchets et à la préservation de l'environnement. Les autocollants sont distribués gratuitement au siège de Terre de Camargue, dans les médiathèques, au centre Aqua-Camargue, à l'office de tourisme de St-Laurent d'Aigouze et dans les régies des restaurants scolaires.

LE GRAU DU ROI

HydroMed Camargue : entre innovation et vision d'avenir



La commune du Grau du Roi porte l'ambition d'un modèle global de développement vertueux pour les principales activités de son territoire : le tourisme, les ports, la pêche. Ainsi avec la régie autonome de Port Camargue et EDF, elle a répondu à l'automne 2019 à l'appel à projet de l'Ademe sur la mobilité hydrogène. Depuis un an, la ville étudie la création d'un écosystème de mobilité hydrogène, particulièrement innovant qui permettrait de dé-carboner les usages de mobilités terrestre, maritime et fluviale du territoire à partir d'un électrolyseur (1 MW) installé sur le

port. Au-delà de sa cohérence territoriale, le projet HydroMed vise l'objectif de devenir le premier port de pêche durable de France. La Régie a pris contact avec le bureau d'études de la société LMG Marin, implantée à Toulouse et leader européen en architecture navale et ingénierie offshore et maritime. L'entreprise a déjà réalisé un pré-design de ce que pourrait être cette navette-bateau qui l'été acheminera les touristes depuis un parking de délestage situé en périphérie vers le centre-ville et servira le reste de l'année de bateau de pêche via la Socomarp.

Emploi : plus de moyens pour accompagner les jeunes

Pour mieux accompagner les jeunes du territoire dans un contexte de crise sanitaire et économique, la Mission Locale Jeunes renforce son équipe sur son antenne au sein du service emploi de la Communauté de communes : de septembre à décembre, une 3^e conseillère assurera une permanence 2 jours par semaine. **Contact : 04 66 53 61 38.**

COVID-19 : Terre de Camargue aux côtés des habitants

La Communauté de communes Terre de Camargue a remis aux mairies 21 000 masques lavables et réutilisables, commandés à la société Éminence à Aimargues. Cette dotation vient en complément des protections déjà distribuées par les communes, afin d'accompagner la reprise de l'activité sur le territoire tout en assurant la sécurité des habitants.



ST-LAURENT D'AIGOUZE

Une commune sans pesticides labellisée « TERRE Saine »

La municipalité s'est engagée en 2016 dans la réduction progressive de l'utilisation de produits phyto sanitaires sur ses équipements et espaces publics. Après la labellisation « Zéro Phyto » 2^e grenouille en 2017 et une obtention de la 3^e grenouille en 2018, St-Laurent d'Aigouze a reçu le label « Terre Saine » en juillet 2019. Cette récompense est le fruit des efforts fournis par les agents du service technique qui n'utilisent plus aucun produit chimique pour l'entretien des espaces publics : rues, trottoirs, espaces verts et même le cimetière. Tous ces espaces désherbés naturellement redonnent vie à une bio-diversité pour une terre plus saine.



UNE NOUVELLE ÉQUIPE pour conduire l'intercommunalité

Lors des élections municipales et intercommunales de mars et juin 2020, les habitants d'Aigues-Mortes, du Grau du Roi et de St-Laurent d'Aigouze ont désigné la nouvelle équipe pour conduire la Communauté de communes Terre de Camargue. Née il y a plus de 70 ans, notre intercommunalité est un espace de solidarité et de coopération. Elle permet aux communes de mener ensemble des projets qu'elles ne pourraient faire seules à une échelle territoriale plus cohérente afin de répondre efficacement aux besoins de la population.

LA DÉMOCRATIE INTERCOMMUNALE

Terre de Camargue fonctionne comme les communes : elle est dotée d'un Conseil communautaire, qui prend les décisions, et de commissions, qui ont un rôle de réflexions et de propositions.



Les citoyens désignent les conseillers communautaires par fléchage lors des élections municipales et intercommunales.



Le Conseil communautaire
Il est composé de 32 conseillers communautaires qui élisent le Président et le Bureau.

Il vote le budget et prend les décisions.

Il se réunit au moins une fois par trimestre. Les séances sont ouvertes au public.



Le Bureau communautaire
Il est composé du Président et de 9 Vice-présidents délégués. Il participe à l'administration de la structure, donne un avis sur les propositions des commissions et propose les questions à l'ordre du jour du Conseil. Il se réunit au moins une fois par trimestre.



Les commissions
Animées par un Vice-président délégué et un technicien, elles sont composées de conseillers communautaires et de conseillers municipaux. Elles débattent et font des propositions.

L'équipe du Conseil communautaire

Le 15 juillet dernier, les 32 Conseillers communautaires ont élu le docteur Robert Crauste, Président de la Communauté de Communes, et désigné les 9 Vice-présidents.

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS

Mandat 2020-2026



Robert CRAUSTE
Président délégué à la Culture et à l'Éducation
Maire du Grau du Roi



Thierry FÉLINE
1^{er} Vice-président délégué au Développement économique, Ports maritimes de plaisance, Emploi et Tourisme
Maire de St-Laurent d'Aigouze



Pierre MAUMÉJEAN
2^e Vice-président délégué à la Communication et au Protocole
Maire d'Aigues-Mortes



Olivier PÉNIN
3^e Vice-président délégué au Développement durable et à la Gestion des déchets
Le Grau du Roi



Jean-Paul CUBILIER
4^e Vice-président délégué à la Restauration collective
St-Laurent d'Aigouze



Arnaud FOUREL
5^e Vice-président délégué à l'Hydraulique, Technique et Numérique
Aigues-Mortes



Claude BERNARD
6^e Vice-président délégué aux Finances et Marchés publics
Le Grau du Roi



Florent MARTINEZ
7^e Vice-président délégué aux Ressources humaines
St-Laurent d'Aigouze



Gilles TRAULLET
8^e Vice-président délégué aux Équipements sportifs et aux Loisirs
Aigues-Mortes



Régis VIANET
9^e Vice-président délégué aux Politiques environnementales
Aigues-Mortes

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Alain BAILLIEU
Aigues-Mortes



Cédric BONATO
Aigues-Mortes



Pascale BOUILLEVAUX-BREARD
Le Grau du Roi



Jean-Claude CAMPOS
Aigues-Mortes



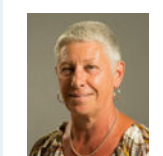
Maguelone CHAREYRE
Aigues-Mortes



Charly CRESPE
Le Grau du Roi



Michel DE NAYS CANDAU
Le Grau du Roi



Christine DUCHANGE
Aigues-Mortes



Françoise DUGARET
Le Grau du Roi



Arlette FOURNIER
St-Laurent d'Aigouze



Nathalie GROS-CHAREYRE
Le Grau du Roi



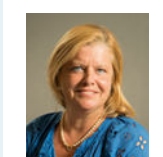
Françoise LAUTREC
Le Grau du Roi



Marie-Pierre LAVERGNE-ALBARIC
St-Laurent d'Aigouze



Marielle NEPOTY
Aigues-Mortes



Laure PERRIGAULT-LAUNAY
St-Laurent d'Aigouze



Corinne PIMIENTO
Le Grau du Roi



Maryline POUGENC
Aigues-Mortes



Josiane ROSIER-DUFOND
Aigues-Mortes



Lucien TOPIE
Le Grau du Roi



Patricia VAN DER LINDE
Aigues-Mortes



Lucien VIGOUROUX
Le Grau du Roi



Chantal VILLANUEVA
Le Grau du Roi

32
Conseillers communautaires

13
élus d'Aigues-Mortes

13
élus du Grau du Roi

6
élus de St-Laurent d'Aigouze

TERRE DE CAMARGUE : des missions au cœur du quotidien des habitants

En 1946, au lendemain de la 2^e guerre mondiale, trois communes décident de se regrouper en syndicat pour conforter l'alimentation en eau potable sur leur territoire. Au fil des ans, elles renforcent leur coopération. Aujourd'hui, Terre de Camargue exerce des missions en prise directe avec le quotidien des habitants.

La gestion de l'eau

- L'alimentation en eau potable
- L'assainissement des eaux usées (collectif et non collectif)
- La collecte des eaux pluviales urbaines
- La défense contre l'incendie
- La distribution d'eau brute
- La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Le développement économique

- 4 zones d'activité économique
- Un service emploi
- 2 ports de plaisance maritime à Aigues-Mortes et au Grau du Roi
- L'office de tourisme intercommunal à St-Laurent d'Aigouze

L'aménagement de l'espace

- Le Schéma de Cohérence Territorial
- Le réseau de 130 km de chemins de randonnée
- Le plan climat air énergie territorial

La culture

- Le réseau des 3 médiathèques
- Une programmation culturelle

La restauration collective

- La cuisine centrale
- Les 7 restaurants scolaires

La gestion des déchets

- La collecte des déchets ménagers
- Le réseau des 5 déchèteries et la plateforme de compostage



Les équipements sportifs

- La piscine Aqua Camargue
- La base nautique du Vidourle
- Les stades et halles de sport

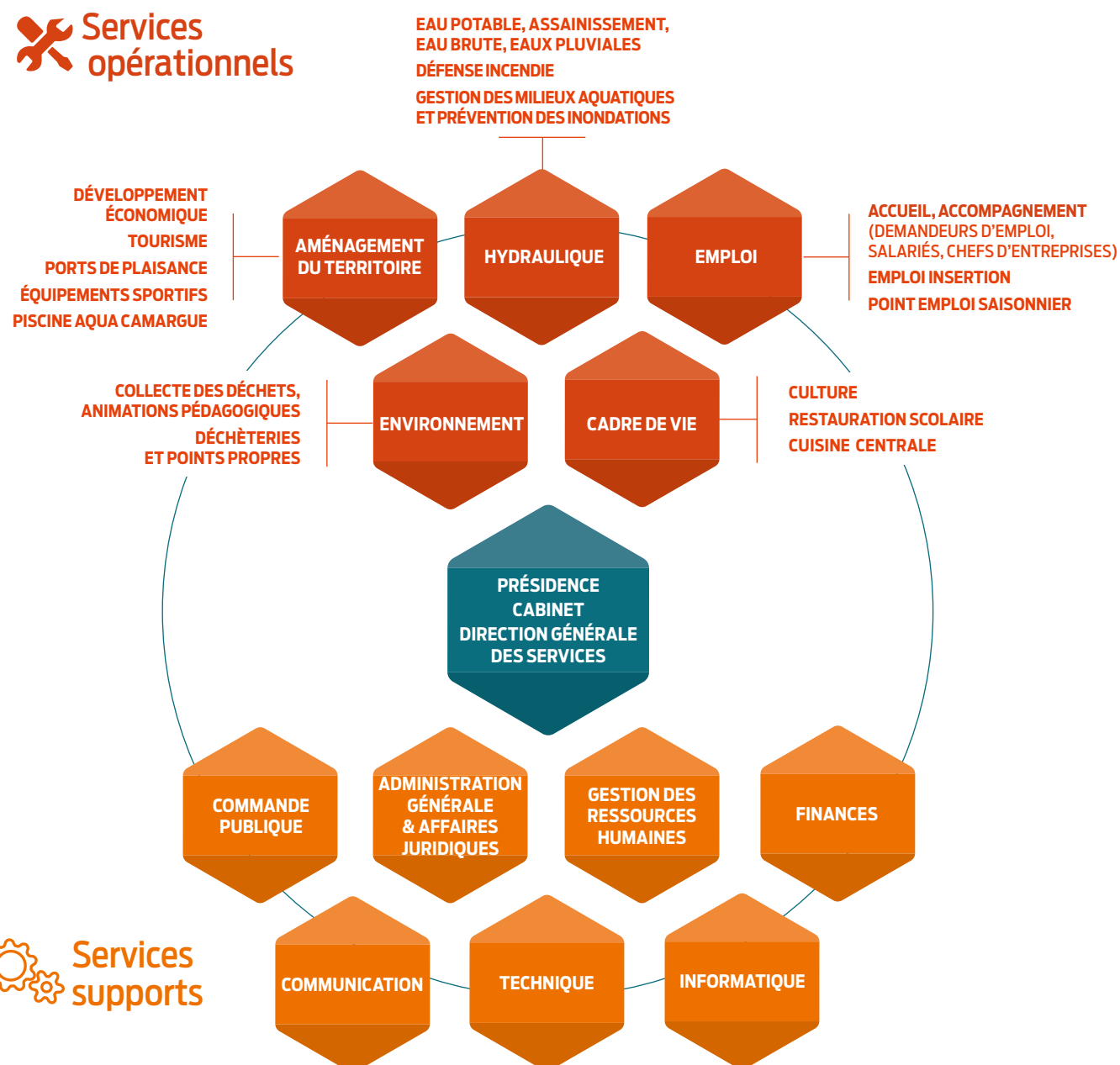
LES MOYENS D'ACTION



Une équipe pluridisciplinaire

Pour assurer les missions intercommunales, les élus s'appuient sur l'équipe du personnel communautaire composée de 175 agents. Attachés à la qualité du service public, ils sont compétents dans les différents domaines d'actions de la Communauté de communes.

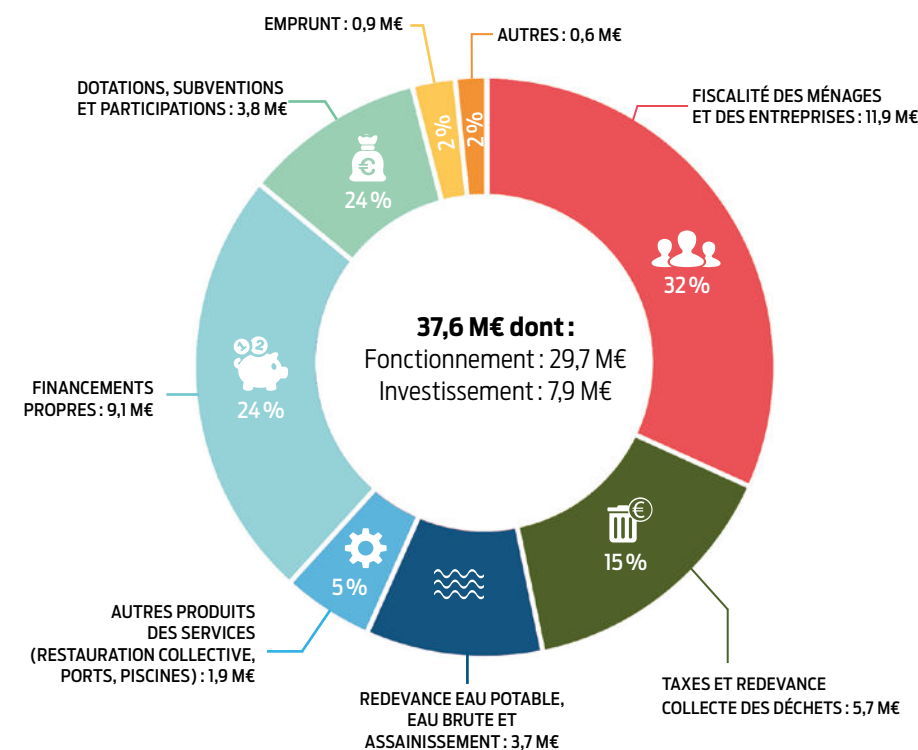
Services opérationnels



Un budget de 37,6 millions d'euros

Les élus de Terre de Camargue disposent également de moyens financiers pour mettre en œuvre leur projet. Le budget 2020, budget de transition, s'élève à 37,6 millions d'euros dont 13,3 millions d'euros de dépenses d'investissement.

Les recettes 2020



UNE PRESSION FISCALE EN BAISSÉ

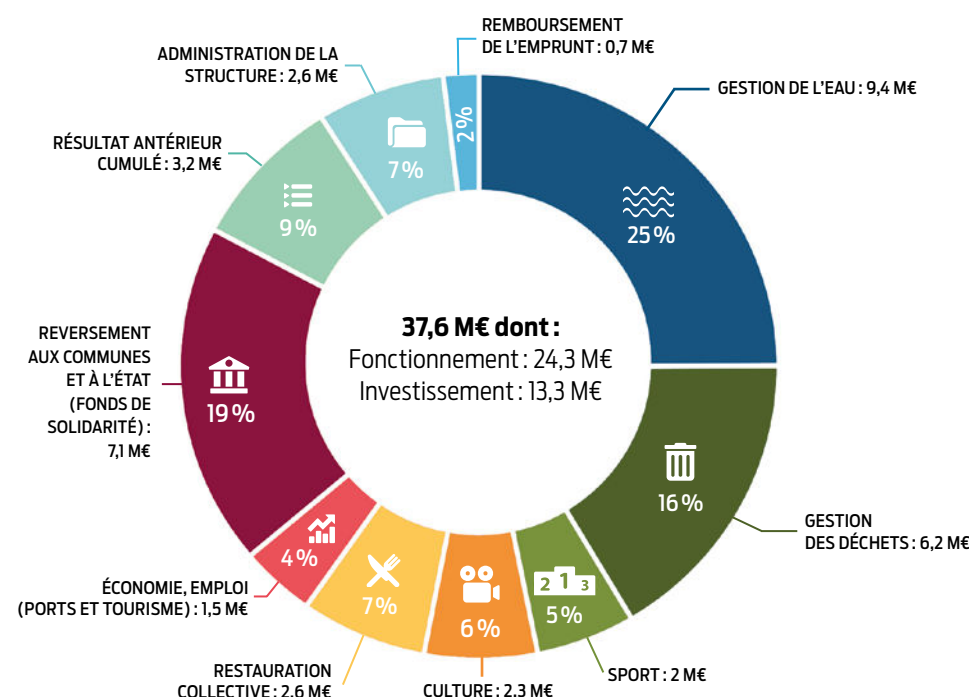
La Communauté de communes a fait le choix de ne pas imposer les usagers à la taxe foncière sur les propriétés bâties. La taxe pour financer la nouvelle compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) n'est pas levée cette année dans l'attente du programme d'investissements en cours d'élaboration. La taxe sur les ordures ménagères (TEOM) représente 4,8 M€. Le taux de la TEOM a été harmonisé, pour les 3 communes, sur le taux le plus bas (9,2 %) en 2016, puis réduit à 9 % en 2018.

1/4

du budget est consacré à la gestion de l'eau (9,4 M€) :

- 4 M€ pour l'eau potable
- 2,6 M€ pour l'assainissement
- 1,9 M€ pour les eaux pluviales urbaines
- 0,7 M€ pour la GEMAPI
- 0,2 M€ pour l'eau brute

Les dépenses 2020



Les principaux travaux d'investissement 2020

- Médiathèque à Aigues-Mortes : 150 153 €
- Travaux au schéma directeur eau potable : 1 480 000 €
- Travaux sur les réseaux d'eaux pluviales : 1 118 498 €
- Travaux au schéma directeur assainissement : 1 000 000 €
- Chemisage des réseaux d'eaux usées : 712 000 €
- Aménagements portuaires : 377 392 €
- Élaboration du schéma directeur des eaux pluviales : 280 000 €

Terre de Camargue se mobilise pour les entreprises de son territoire

Depuis le déclenchement de la crise sanitaire COVID-19, Terre de Camargue soutient les acteurs économiques de son territoire : présence aux côtés des professionnels, aide financière dans le cadre des fonds régionaux, report ou baisse de charges...

Durant le mois d'avril, en appui de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard, la Communauté de communes a contacté par téléphone plus de 400 artisans pour connaître leur situation et identifier leurs besoins. Au-delà de l'aspect humain et relationnel, il s'agissait de les informer sur les différents dispositifs d'aides. Si cette opération a permis de débloquent de nombreuses situations, la Communauté de communes a souhaité aller plus loin en participant au fond régional L'OCCAL.

Tourisme, commerce, artisanat : 105 000 euros d'aides

Le Fonds L'OCCAL est un fonds de solidarité de près de 80 millions d'euros destiné aux entreprises du secteur du tourisme, du commerce et de l'artisanat de proximité mis en place par la Région Occitanie, la Banque des Territoires et complété par les Départements et les intercommunalités à hauteur de 1,5 à 3 euros par



“ J'ai demandé à la Région d'élargir les critères d'attribution ”

Report de charges

Afin de préserver la trésorerie des entreprises, Terre de Camargue reporte, module ou baisse le paiement de certaines factures.

► La redevance spéciale pour la collecte des déchets

Le paiement de la redevance spéciale 2019 est reporté à la fin de l'année. Quant au montant de celle de 2020, il sera modulé en fonction de la période d'inactivité des entreprises et du redémarrage progressif de l'économie sur le territoire.

► L'autorisation d'occupation du domaine public

Les entreprises installées sur les ports intercommunaux à Aigues-Mortes et au Grau du Roi ne seront pas facturées pour la période d'inactivité et verront leur redevance 2020 modulée en fonction de leur chiffre d'affaire durant la reprise.

Subvention et/ou avance de trésorerie

Cette aide peut être une avance remboursable de trésorerie à taux 0 (pour les loyers, les besoins en fonds de roulement, les ressources humaines...) ou une subvention d'investissement (pour les aménagements nécessaires aux mesures sanitaires). Cette subvention va évoluer vers un fonds de relance pour accompagner la montée en gamme des activités et l'amélioration de l'offre touristique.

Une procédure simple et rapide

Pour en bénéficier, la démarche se fait directement en ligne sur le site de la région : <https://hubentreprendre.laregion.fr/financement/local>. Les dossiers sont éligibles jusqu'au 31 décembre. « Si notre territoire enregistre 10 % des dossiers déposés dans le Gard, le bilan reste cependant mitigé, note le docteur Robert Crauste, Président de Terre de Camargue. J'ai donc demandé à la Région d'élargir les critères d'attribution des subventions aux consommateurs (masques, gel hydro-alcoolique...) ».

Service développement économique : 06 74 83 49 48, p.jonquet@terredecamargue.fr

Éleveurs : 25 500 euros d'aides

La Communauté de communes participe également à hauteur de 25 500 € au fonds de solidarité Covid 19 du « Plan Camargue ». En complément des aides de la Région, Terre de Camargue verse 1 500 € par mois sur trois mois (soit 4 500 €) aux éleveurs de taureaux, et 500 € par mois sur trois mois (soit 1 500 €) aux éleveurs de chevaux.



Tour d'horizon de la cuisine centrale

La cuisine centrale intercommunale confectionne chaque jour 1300 repas livrés dans les 7 restaurants scolaires, les centres de loisirs et chez les bénéficiaires des repas à domicile. Qualité, savoir-faire, hygiène, éducation au goût, respect de l'environnement... un service sur tous les fronts.

Bien avant les obligations légales de 2018, la cuisine centrale a opté pour une restauration saine et écologique en privilégiant les produits locaux, bio ou bénéficiant d'un signe de qualité (label rouge, AOP, IGP, produits de la ferme...). Pour exemple, la part des produits « origine France » représente plus de 71 % des denrées proposées. Le pourcentage du bio a quant à lui, plus que triplé en 8 ans, en passant d'un peu plus de 5 % en 2012 à 17 % en 2020. Les OGM sont eux totalement proscrits du marché public.

Une cuisine « faite-maison »

L'équipe de la cuisine centrale prépare, elle-même, plus de 80 % des plats. Elle ose des recettes peu courantes en restauration collective : blanquette de veau, gardianne, moussaka, rouille gauloise, tajine et même des soupes...

Équilibre alimentaire

Tous les menus sont composés par une diététicienne selon les normes nationales prescrites en matière de santé publique. Moins de sucre, moins de gras, plus de fibres, plus de vitamines...

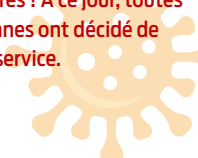
« Même les produits dits « industriels » comme les pizzas ou les galettes de sarrasin sont toujours choisis en fonction de leur qualité gustative et leur faible teneur en additifs », rappelle la diététicienne, Marie-Hélène Gozioso. Désormais, un menu végétarien est proposé une fois par semaine pour diversifier les sources de protéines.

Militant du goût

Tout au long de l'année, des animations sont organisées dans les restaurants scolaires pour éveiller les enfants aux saveurs et au « bien manger » : repas à thème, menu des chefs, table de découverte... Du 12 au 18 octobre, dans

RETOUR SUR LA CRISE SANITAIRE COVID-19

Durant toute la période du confinement la cuisine centrale a assuré la continuité du service public pour les personnes bénéficiaires du portage de repas à domicile. Des solutions ont été trouvées pour l'approvisionnement en produits frais auprès des producteurs du territoire. Le service a enregistré durant cette période une augmentation de 50% du nombre de bénéficiaires ! À ce jour, toutes les personnes ont décidé de garder le service.



le cadre de la Semaine du goût, le fruit sera mis à l'honneur « dans tous ses états ».

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Autre fer de lance de la restauration scolaire, la lutte anti-gaspi. En France 10 millions de tonnes de denrées alimentaires sont jetées chaque année dont 20 % dans les cantines. Terre de Camargue a donc mis en place, dès 2014, un programme de réduction du gaspillage alimentaire avec outils de suivi, portions adaptées, table de tri, actions de sensibilisation... Ce programme a déjà permis de réduire de 20 % la part du gaspillage !

Une équipe de professionnels

L'atout numéro un de la cuisine centrale est sans nul doute son équipe. Le Chef Michel Larmet, formé au lycée hôtelier de Nîmes, a travaillé dans de grands restaurants notamment comme chef saucier. Il est épaulé par Céline Tinelli, cuisinière de formation également, et par Carole Montserrat, une épicière passionnée de gastronomie. L'équipe compte aussi une diététicienne, poste encore rare dans les collectivités.



Le compostage : effet de mode ou vraie (très) bonne idée pour l'environnement ?

Terre de Camargue propose gratuitement aux particuliers comme aux professionnels des composteurs. Focus sur une pratique encore méconnue, qui permet de réduire les déchets en fabricant un engrais 100 % bio, à la portée de tous et simple à mettre en place.

L'ensemble des ménages français produit chaque année quelques 18 millions de tonnes de bio-déchets et seuls 30 % d'entre eux trient leurs déchets organiques. Pourtant le compostage pourrait à lui seul permettre de réduire d'un tiers le volume des poubelles et ainsi diminuer la part des déchets incinérés, dont le traitement est coûteux et impactant pour l'environnement. Il est urgent de réduire ses déchets !

Un processus naturel

Le compostage est un procédé de transformation naturel qui permet d'obtenir des matières fertilisantes 100 % biologiques à partir de déchets organiques. La dégradation naturelle de la matière par les micro-organismes permet ainsi de fabriquer soi-même un engrais naturel et gratuit, utile pour vos plantations en jardin ou en pot.

Que peut-on mettre dans un composteur ?

Les déchets compostables sont essentiellement constitués par les restes de cuisine (épluchures, restes de repas sauf déchets car-



nés comme le poisson ou la viande, mais aussi marc de café, filtres, essuie-tout...) et bien sûr les déchets verts issus du jardin (tonte, feuilles, petits branchages...).

On vous aide à faire vos premiers pas

Terre de Camargue propose gratuitement des composteurs ou

LES COMPOSTEURS COLLECTIFS POUR UN ÉCO-TOURISME

“ J'ai tout de suite accepté la proposition de la Communauté de communes d'installer un composteur collectif pour ma clientèle. Je trie déjà beaucoup et je suis très sensible à la réduction des déchets. Le composteur est accompagné d'un panneau d'information très pédagogique. Cet été tous les vacanciers ont joué le jeu et apprécié. ”

Monique Vila, propriétaire du Mas du grand puits (gîtes et de roulottes) à St-Laurent d'Aigouze



des lombricomposteurs et vous accompagne pas à pas dans votre démarche via les conseils d'un guide composteur. Des guides sont aussi téléchargeables sur le site www.terredecamargue.fr. Que vous ayez un jardin ou pas, que vous soyez un particulier ou une co-propriété, un camping, une école...il existe toujours une solution adaptée.

Par ailleurs, installer un composteur collectif dans un quartier, une résidence... est l'occasion de mettre en place un vrai projet de lien social transgénérationnel. Le service environnement met à disposition des outils, des panneaux, des flyers... et un suivi personnalisé. ●

Contact : service environnement

0 800 004 227 Service & appel gratuits



Bienvenue à la médiathèque André Chamson !

Elle a ouvert ses portes au public le 4 septembre dernier ! La nouvelle médiathèque intercommunale à Aigues-Mortes propose dans un vaste espace très lumineux, une foule de services pour tous les goûts, toutes les générations. Visite guidée avec l'équipe des médiathèques qui nous fait partager ses espaces « coups de cœur »...



Mireille : « Mon endroit préféré ? Le jardinet accolé à l'espace « petite enfance ». Avec son gradinage en bois et ses plantes méditerranéennes, ce petit coin de verdure me donne envie de raconter plein d'histoires aux petits... comme aux plus grands ! »



Carole : « Sans hésiter, je dirais l'espace petite enfance. C'est très coloré et le mobilier est super moderne ! Sans oublier les deux petites tables à dessin avec des crayons de couleur ! »



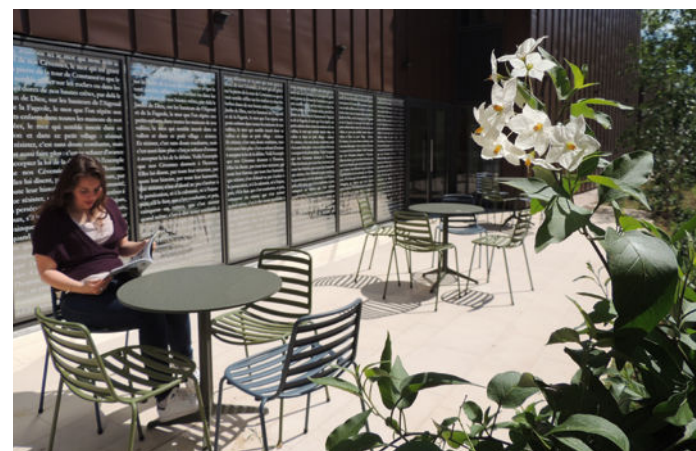
Anne : « L'auditorium est un lieu privilégié pour accueillir de nombreux événements culturels pour tous les publics : spectacles, conférences, activités... On a plein d'idées... et hâte de vous retrouver dans les beaux fauteuils rouges ! »

“ Mon endroit préféré, c'est le coin des romans pour les ados et les jeunes. Trois poufs de couleurs vous invitent à vous arrêter ! ”
Isabelle



Aurélié : « Quand j'entre dans la médiathèque, c'est l'espace presse qui m'attire tout de suite. La médiathèque a pris de nouveaux abonnements à des magazines super intéressants ! Cuisine, santé, voyages... il y en a pour tous les goûts ! »

Danièle : « J'affectionne particulièrement le coin des livres sur les travaux manuels, le dessin et les loisirs sur la mezzanine. Les plus studieux y trouveront aussi deux grandes tables où travailler tranquillement. »



Audrey : « Pour moi l'endroit coup de cœur c'est le patio ! Une cour intérieure calme, agréable et arborée pour bouquiner ou feuilletter un magazine, ou tout simplement passer un moment convivial en bavardant... À découvrir sans tarder ! »



Betty : « Moi, j'aime flâner sur la mezzanine, on s'y sent comme dans un cocon. Trois canapés bien douillets, quelques poufs de couleur... Une BD... Et voilà une belle après-midi qui s'annonce ! Ce que j'aime le plus : entendre la vie dans la médiathèque tout en étant dans sa bulle. »



Médiathèque André Chamson, rue Nicolas Lasserre, Aigues-Mortes, 04 66 53 68 16. Suivez les médiathèques sur facebook @Médiathèques en Terre de Camargue.

Agenda : les temps forts de l'automne

AGENDA DES MÉDIATHÈQUES
EN TERRE DE CAMARGUE SEPT.-DÉC. 2020

« AU FIL DE L'ÉCRITURE »
Ateliers, conférences,
contes, spectacles...

Tout public, gratuits

Programme sur :
www.terredecamargue.fr

OCTOBRE

AIGUES-MORTES

Stage d'écriture de chansons

Du 19 au 23 octobre

Adultes à partir de 15 ans

23 octobre à 20h, Concert du Groupe Wallace

Médiathèque André Chamson, 04 66 53 68 16

LE GRAU DU ROI

AM STRAM GRAM, Marionnettes



« Petit rendez-vous à la campagne »,

Cie Rouge les anges

14 octobre à 10h30 et à 16h

Très jeune public de 18 mois à 4 ans

Salle Carrefour 2000 – Port Camargue,

04 66 53 68 16

Exposition

Du 15 au 31 octobre

Sculpture, photographie, danse

par Christèle Brives et Rachel Rey

Villa Parry

IMAGI'MOMES

Du 22 au 28 octobre de 10h à 17h

Festival jeune public

École André Quet

SAINT-LAURENT D'AIGOUZE

Octobre rose

17 octobre à 9h30

« Marche rose » dans le cadre de la lutte
contre le cancer du sein

Tout public, gratuit

Arènes de la ville

NOVEMBRE

AIGUES-MORTES

AM STRAM GRAM, marionnettes

« Vous veniez à peine de partir », Cie Les
voisins du dessus

8 novembre à 16h et à 18h

Tout public à partir de 6 ans

Médiathèque André Chamson, 04 66 53 68 16

Coaching emploi

24 novembre

Gérer son stress, prendre confiance en soi
pour réussir son entretien d'embauche.

Médiathèque André Chamson.

Inscription : 04 66 53 61 38,

emploi@terredecamargue.fr

AM STRAM GRAM, théâtre d'objets

« BANG ! », Cie Volpinex

27 novembre à 19h30

Public familial à partir de 7 ans

Médiathèque André Chamson, 04 66 53 68 16

LE GRAU DU ROI



LE MOIS DU RIRE

• 7 novembre à 20h30 : « Maxime Gasteuil
arrive en ville ». Humour/One man show, tout
public

• 14 novembre à 20h30 :

« Et maintenant... ? ». Comédie tout public

• 21 novembre à 20h30 : Les bons becs dans
« BIG BANG ». Spectacle musical / Humour

• 28 novembre à 20h30 : « Le dîner de
cons ». Comédie tout public

Espace Jean-Pierre Cassel, 04 66 51 10 70

SAINT-LAURENT D'AIGOUZE

Vide-commodes d'Arlésiennes

21 novembre de 9h à 18h

Salle Vincent Scotto

PLUS D'INFOS SUR LES ÉVÉNEMENTS

www.ville-aigues-mortes.fr

www.ville-legrauduroi.fr

www.ville-saint-laurent-daigouze.fr

www.terredecamargue.fr

DÉCEMBRE

AIGUES-MORTES

Noël à la Médiathèque

André Chamson



Journée contes, ateliers, spectacle

9 décembre de 10h à 17h

À 15h : spectacle « Sur les toits », Cie Albedo

Médiathèque André Chamson, 04 66 53 68 16

LE GRAU DU ROI

AM STRAM GRAM, journée contes

2 décembre à 10h30 « Rimbambelle » et à

16h « Dame Hiver », Cie L'oiseau lyre

Jeune public à partir de 3 ans

Salle Carrefour 2000 – Port Camargue,

04 66 53 68 16

Exposition



« Notre patrimoine, la pêche et les pêcheurs »

Du 3 décembre au 31 janvier 2021

1^{er} étage – Villa Parry

SAINT-LAURENT D'AIGOUZE

Marché de Noël

5 décembre de 10h à 17h

Sur la place du village



Cinéma intergénérationnel

5 décembre à 17h30

1^{er} film de la saison cinématographique sur le
thème de Noël

Salle Vincent Scotto